

Compte rendu Conseil Scientifique de l'ESPE - 14 février 2019

Présents ou représentés

Présidente du Conseil Scientifique

Mme Elsa LANG RIPERT

Représentant des doctorants

M. Mohamed ALI ELMI

Personnalités extérieures :

Mme Mélanie SOUHAIT - TALENT CAMPUS

Membres désignés par chaque directeur de laboratoire participant aux activités de recherche de l'ESPE :

Mme Géraldine FARGES - IREDU – Procuration à M. Jean-François GIRET

Mme Hélène FRETTEL - TIL – Procuration à Mme Elsa LANG RIPERT

M. Jean-François GIRET - IREDU

M. Daniel RAICHVARG - CIMEOS

Invité permanent :

Mme Lucie CORBIN - Directrice du Département MEEF

M. Gracian DIDIER - Responsable administratif de l'ESPE

M. Alain SALMAIN - CARDIE

Excusée :

Mme Martine JACQUES – Chargée de mission recherche

Ordre du jour

- 1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2018
- 2 - Bilan 2018
- 3 - Evaluation des projets BQR 2019
- 4 - Demandes hors projets BQR
- 5 - Questions diverses

Madame Martine JACQUES étant absente, Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du Conseil Scientifique, ouvre la séance.

- 1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018

En l'absence de remarques, le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Scientifique présents ou représentés.

2 - Bilan 2018

Ce point sera abordé par la chargée de mission Recherche lors du prochain Conseil Scientifique.

3 - Evaluation des projets BQR 2019

Le retour des dossiers, initialement prévu le 4 janvier, a été repoussé au 24 janvier. Le budget Recherche de l'ESPE 2019 s'élève à 20 000 euros : 15 000 euros uB au titre du BQR et 5 000 euros ESPE au titre de la mission recherche pour permettre le financement des projets hors BQR. L'évaluation portera sur :

- six demandes BQR pour un montant de 22 584 euros : une poursuite de travaux déjà financés par le Conseil Scientifique, deux nouveaux projets de recherche et trois manifestations scientifiques.
- cinq demandes hors BQR pour un montant de 3 645 euros : trois participations à des colloques (avec communication ou en tant qu'auditeurs) et deux demandes d'aide à publication.

La totalité des demandes à traiter s'élève à 26 229 euros, le budget est donc largement dépassé d'autant qu'il est prudent de garder une enveloppe d'environ 2 000 euros, pour répondre aux demandes qui interviendraient en cours d'exercice.

Monsieur Gracian DIDIER précise que ces crédits sont fléchés et répartis en frais de fonctionnement pour 15 000 euros et en masse salariale pour 5 000 euros. Si les besoins nécessitent une augmentation de l'une ou de l'autre ligne budgétaire, le réajustement s'opérera en juillet au moment du BR1. Comme cette année les demandes excèdent la capacité totale de 8 000 euros, des arbitrages devront être pris.

Monsieur Jean-François GIRET pense qu'il faudrait aborder dans un premier temps la qualité scientifique des projets puis réduire les montants de 10 ou 20 % pour s'ajuster à l'enveloppe.

Monsieur Gracian DIDIER signale que jusqu'à présent, la chargée de mission recherche informait le porteur que son projet avait été accepté dans son intégralité ou bien que le Conseil Scientifique n'avait pas pu, dans l'état actuel des données, se prononcer et demandait des précisions complémentaires.

Madame Elsa LANG RIPERT donne lecture des différentes grilles d'évaluation.

- Projet « le décrochage enseignant révélation des tensions qui traversent le métier ? » porté par Madame Sandrine GARCIA. Il s'agit d'une poursuite du travail engagé pour un montant de 6 220 euros.

La qualité scientifique est clairement indiquée. Il ne sera cependant pas possible de répondre favorablement à la demande de vacation d'un ingénieur d'études. Le montant attribué sera donc de 3 620 euros avec une demande de précisions sur les 1 000 euros de frais de déplacement.

- Projet « compétences et insertion professionnelle des jeunes diplômés de formation professionnelle au niveau régional » porté par Madame Claire BONNARD. Il s'agit d'un 1^{er} projet pour un montant de 5 200 euros correspondant à 4 mois de vacances pour la passation des enquêtes et la récolte et analyse des données. Ce projet est co-financé par le Conseil Régional à hauteur de 4 596 euros (frais de déplacement, petit équipement, traduction). Les membres du Conseil Scientifique accordent les 5 200 euros demandés.

- Projet « expérience de consommation avec un objet artistique » porté par Madame Dominique LAURENCE. Il s'agit d'un premier projet pour un montant de 3 124 euros. La demande porte sur une participation à un colloque et l'achat d'un logiciel d'analyse lexicale NVIVO permettant au porteur de publier un article. Ce projet est jugé original et mérite une aide financière.

Les membres du Conseil Scientifique l'encouragent pour sa publication et lui octroient la somme de 1 664 euros.

- Manifestation scientifique « penser l'attractivité des métiers de l'enseignement : des agendas politiques aux travaux scientifiques » co-portée par Madame Géraldine FARGES et Monsieur Loïc SZERDAHELYI. Il s'agit d'une journée d'études permettant les échanges entre chercheurs et acteurs de terrain. Ce projet bénéficie d'un co-financement de l'Ub et de l'IREDU de 800 euros. Le montant demandé s'élève à 1 545 euros. Les membres du Conseil Scientifique émettent un avis réservé sur la partie restauration et pauses cafés. En termes de retombées scientifiques, cette manifestation pourrait se dérouler sur le site de l'ESPE – MEEF Dumont, ce qui permettrait de réduire les coûts et d'ouvrir plus largement aux collègues de l'ESPE, aux étudiants.

3

L'aide financière accordée par les membres du Conseil Scientifique s'élève à 1 145 euros.

- Manifestation scientifique « numérique : pratiques pédagogiques et apprentissages » co-portée par le laboratoire IREDU et le département MEEF. Il s'agit de deux journées d'études prévues en mai associant les apports scientifiques à l'aspect « pratique » du numérique dans la pédagogie et l'apprentissage. Les partenaires principaux de cette journée sont la DANE et CANOPE. Leur contribution se mesure en termes de mise à disposition de matériel et de personnes pour co-animer ces ateliers. La demande s'élève à 3 195 euros.

Monsieur Gracian DIDIER précise qu'il n'est pas possible de rémunérer les conférenciers, l'ESPE peut uniquement supporter leur frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Les membres du Conseil Scientifique attribuent la somme de 2 655 euros.

- Soutien et manifestation scientifique « tricentenaire de la naissance de Pierre SIGORGNE : savant, polémiste et éducateur au temps des lumières » porté par Monsieur Frédéric METIN pour un montant de 3 300 euros.

Par rapport à l'ensemble des dossiers, le conseil scientifique est prêt à financer les frais d'hébergement et de restauration des trois conférenciers invités. Le montant accordé est de 900 euros.

Il y a cinq demandes hors BQR : trois colloques, dont deux où les collègues communiquent, et deux aides à la publication.

- La 1^{ère} demande concerne Madame Cathy PERRET qui souhaite se rendre au colloque ADMEE en Suisse. Sa communication a été acceptée.

Monsieur Gracian DIDIER signale que la demande date du 31 octobre 2018 pour un colloque prévu en janvier. Le déplacement pour Lausanne a été pris en charge l'année dernière. Il faut donc considérer cette demande comme nulle et non avenue.

- La seconde demande concerne Messieurs CHARDIGNY et SALVIDANT qui souhaitent se rendre au colloque axé sur les Sciences de l'Informatique et de l'Industrie. Ce colloque a pour objet les mémoires de master avec des discussions sur les attendus, les exigences, les contenus, les cadres conceptuels, les méthodologies et les points de vue des étudiants. Les 900 euros demandés concernent les frais de transport, d'hébergement et de restauration. Le travail mené autour de ces mémoires de master en SII pourrait être réinvesti au sein du master MEEF.

Monsieur Jean-François GIRET se montre réticent à octroyer de l'argent du BQR recherche lorsqu'il n'y a pas une plus-value scientifique.

Madame Elsa LANG RIPPERT rappelle que le Conseil Scientifique ne gère pas que la ligne budgétaire BQR mais la totalité du budget recherche de l'ESPE, constitué à la fois de la ligne BQR et le hors BQR grâce à l'effort de l'ESPE.

4

Monsieur Daniel RAICHVARG propose de leur demander de faire une présentation de leur colloque lors de la journée numérique.

Les membres du Conseil Scientifique attribuent la somme de 900 euros.

- La troisième demande concerne Mesdames Martine JACQUES et Séverine TAILHANDIER qui souhaitent participer à un colloque organisé à Toulouse. Elles ont proposé de communiquer autour de l'approche analytique des textes littéraires dans le secondaire. À l'heure actuelle, les organisateurs du colloque n'ont pas précisé le montant des frais d'inscription. Aucun co-financement n'a été demandé dans la mesure où ce colloque est centré sur la didactique.

Les membres du Conseil Scientifique accordent les 800 euros relatifs aux frais de déplacement et d'hébergement.

- Une aide à la publication demandée par Monsieur Hugues GALLI pour la publication des cahiers Frédéric DARD. L'éditeur (EUD) n'a pas d'exigence en la matière mais un soutien éditorial à hauteur de 300 euros permettrait de pérenniser la collection des cahiers Frédéric DARD. Il y a eu un co-financement auprès de l'association des amis de San Antonio de 200 euros.

Les membres du Conseil Scientifique accordent les 300 euros d'aide à la publication.

- La dernière publication concerne Monsieur Loïc SZERDAHELYI qui aimerait publier un ouvrage qui repose sur son travail de doctorat. Le titre serait « enseignantes d'EPS. Des femmes d'action dans un monde d'hommes », aux éditions et presses universitaires de Reims. Il demande une aide à la publication de 1 395 euros. L'IREDU co-finance pour 300 euros et le laboratoire L-Vis pour 250 euros.

Les membres du Conseil Scientifique considèrent que ce dossier n'est pas prioritaire mais qu'il pourra représenter sa demande lors du prochain Conseil Scientifique.

A l'issue de l'examen des dossiers présentés aujourd'hui, le montant total du financement accordé sur le budget Recherche pour l'année 2019 s'élève à 17 184 euros pour une enveloppe globale de 20 000 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

La Présidente du Conseil Scientifique

Elsa LANG RIPERT

